

MISE EN PLACE DES SIP DANS LES PO

IL FAUT IMPERATIVEMENT AVANCER... MAIS DANS LE BROUILLARD !!!!

Tenus par la note de cadrage du Directeur Général de la DGFIP du 24 juin 2008, le Directeur des Services Fiscaux, le Trésorier Payeur Général et leurs équipes de direction ont réuni les organisations syndicales en séance de CTPD informel le 18 juillet dernier.

Etaient présents :

- L'union syndicale SNUI/SUD Trésor
- FO DGI et DGCP
- 1 représentant de la CFDT sans droit de parole car non représentatif

Etait absent :

- La CGT, qui a décliné l'invitation

Pour l'union syndicale SNUI /SUD, la participation à cette réunion n'avait d'autre but que :

- de récolter les informations qu'attendent impatiemment les agents quant à leur avenir.
- de peser au maximum sur les décisions locales pour que les conditions de vie au travail des agents soient préservées dans le cadre de la fusion.



Nous attendions du concret, nous avons eu droit à un numéro de duettistes du DSF et du TPG qui ont tenté de parler d'une seule voix sur un sujet qu'ils n'avaient visiblement pas assez préparé . Si le temps de préparation de cette réunion est limité pour les syndicats, il ne l'est pas pour l'administration qui aurait **pu et dû** présenter un dossier structuré et plus avancé dans le détail, et ce, d'autant plus que les propositions locales doivent remonter à la DG avant début septembre.

Ce calendrier contraint et l'absence de tout document préparatoire augure mal de la suite du dialogue social !

Il a fallu insister pour obtenir les réponses à nos questions pour finalement arriver à connaître les grandes lignes du projet local :

PRADES

Mise en place du SIP dès janvier 2009. Pour eux, aucune difficulté majeure si ce n'est de régler le problème de la caisse et de l'accueil (Caisse séparée SIP et SIE. Caisse SIP sous la responsabilité de la trésorerie)

CERET

Volonté de mettre en place très rapidement le SIP en 2009. 3 dates possibles sont prévues par la note de cadrage : janvier, avril, juillet. La DSF envisage juillet 2009. L'union SNUI/SUD Trésor est intervenue pour rappeler la consigne de laisser au **minimum 1 an** entre la mise en place de CDI/ CDIF (01/09/08 pour Céret) et la mise en place du SIP. Nous avons également demandé que pour limiter l'effet « empilement de réformes », le rapprochement CDI/CDIF se fasse par le biais de la création d'un secteur foncier. Pour la Hiérarchie, 9 mois ou 1 an, c'est pareil ! Sauf peut être pour les agents qui subissent les réformes ?



PERPIGNAN

La résidence de PPN a soulevé les plus gros sujets de débats. Il est vrai que, quelque soit le scénario, c'est bien une usine à gaz qui se profile...

Propositions des directions :

- Création de 3 SIP (correspondants aux 3 actuels CDI) sur le site de l'actuel HDI avec intégration de la trésorerie de Wilson et de Cabestany. A noter que le SIE correspondant au SIP doit impérativement être installé sur le même site (donc les SIE restent à l'HDI).



- La cellule CSP d'AGLY reste en l'état et restera accolée au SIP AGLY.
- Dans chaque secteur d'assiette de chaque CDI laissé vacant après regroupement des SAID, il sera installé les agents recouvrement de la CP (pas de polyvalence immédiate). L'apport d'agents de la CP dans les 3 CDI sera inégal dès lors que le recouvrement ne concernera que 2 communes sur 37 pour le CDI Agly, 8 sur 27 pour le CDI Réart et 9 sur 24 pour le CDI Têt. (selon étude syndicale, l'administration n'ayant rien chiffré !!!)

• L'opération se fera à crédits constants. Les 200 m² du rez-de-chaussée libérés par le départ du cadastre permettra d'installer 1) la documentation cadastre qui restera centralisée à l'accueil cadastre pour les 3 SIP, 2) un guichet caisse et des boxes d'accueil. Le guichet sera constitué d'une caisse numéraire unique pour les 3 SIP (mission : encaissement + octroi de délais de paiement simples). La réception plus complexe et plus confidentielle sera assurée dans les boxes. Le problème sera de gérer les demandes mixtes (assiette, recouvrement) des contribuables...

- Chaque SIE conservera sa caisse et sa comptabilité.



- Le PRF (pôle de recouvrement forcé) n'est pas pour l'instant d'actualité. La réflexion des 2 directions n'est pas aboutie. Il y a trop de disparité de fonctionnement entre les 2 PRF DGI et CP.
- La Trésorerie de Wilson devient vacante. Les agents amendes et TLE seront redéployés sur Perpignan, vraisemblablement dans des nouveaux locaux locatifs à ST Assisclé qui devraient également accueillir la TP municipale dont les agents sont mal logés. Les locaux vides de Wilson pourront le cas échéant héberger des services facilement « détachables » (Exemple : la DIRCOFI), si des besoins en m2 se font sentir.
- L'éventualité de la création d'une cité Administrative à Perpignan n'est pas encore finalisée et, si elle intervenait, ce ne serait pas avant 10 ans.

L'union SNUI /SUD T est vigoureusement intervenue pour faire part de son opposition à l'intégration de CABESTANY dans les SIP, pour les raisons suivantes :

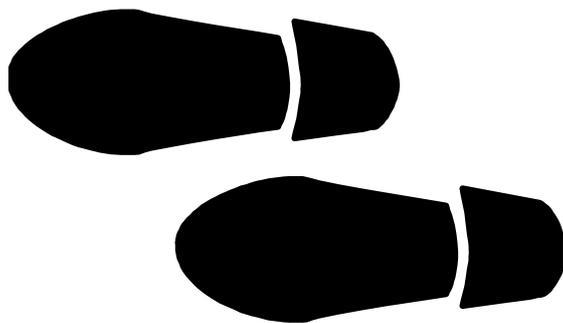
- 1) Les agents de Cabestany ne souhaitent pas changer de site et les usagers comme les agents apprécient de pouvoir se garer facilement.
- 2) l'intégration d'une trésorerie « hors résidence CDI » est proscrite par la note sauf dérogation accordée au niveau national après discussion obligatoire avec les syndicats.
- 3) La trésorerie de Cabestany n'a compétence que pour 17 communes alentours de Perpignan. Il y aura donc un problème de lisibilité pour les usagers qui viendront dans les SIP de PPN car selon la commune de résidence de l'utilisateur, le SIP sera ou pas compétent sur le recouvrement.

Enfin et surtout, SNUI/SUD T a exigé que la mise en place des SIP soit conditionnée à l'assurance d'une réelle solution concernant la circulation et le stationnement autour de l'HDI. Dans les périodes de pointe de charge, les risques de blocage du quartier sont réels et incompatibles avec un vrai service à l'utilisateur.

- A nos questions sur les éventuelles suppressions de trésoreries, le TPG a donné les informations suivantes :
 - Il n'est plus d'actualité immédiate que Villefranche rejoigne l'HDF de Prades.
 - Il va être proposé que la TP de Prats de Mollo soit fonctionnellement rattachée à celle d'Arles/Tech avec maintien d'une antenne sur Prats.
 - Vinça sera regroupée avec Ille sur Têt sans maintien d'antenne (suppression de Vinça serait plus simple à dire !) Dixit le TPG : le départ de la trésorerie de Vinça n'a ému ni la municipalité, ni les députés, ni la population...

Plus globalement SNUI/SUDT a :

- dénoncé le calendrier contraint qui laisse peu de place au dialogue social
- **exigé et obtenu** que le document « projet finalisé » nous soit communiqué et débattu avant remontée à la DG. Les documents nous seront donc remis et une **nouvelle réunion est prévue le 29 août.**
- Exigé les études de charges (emplois, missions, suppressions éventuelles de postes avant fusion...) afin de vérifier la bonne adéquation des emplois sur les missions.



- Demandé que les règles de gestion soient définies et discutées pour les agents de la DGCP désirant rejoindre ou pas les SIP.
- Rappelé que les conditions de vie au travail des agents devront être traitées avec la plus grande attention (travail en plateau à proscrire, nombre de m2 par agents, organisation des locaux, études ergonomiques, formation professionnelle, structures de restauration...) et que les agents et leurs représentants devront y être associés.

Comme d'habitude, la DGFIP procède à l'envers du bon sens : au lieu d'étudier toutes les conséquences concrètes de la fusion, pour faire ensuite des propositions réfléchies, c'est tout le contraire : la Direction donne ses grandes lignes directrices, dans la droite ligne de la commande politique, sans aucune étude préalable de faisabilité, et au final c'est encore et toujours les agents qui vont trinquer ! Personne n'est dupe de cette réforme qui ne vise qu'à supprimer encore plus d'emplois et sans que l'amélioration du service à l'utilisateur n'ait pu être démontrée.



**L'UNION SNUI /SUD TRESOR SE BATTRA AVEC VOUS.
RENDEZ-VOUS FIN AOUT POUR LA SUITE DU FEUILLETON.**